



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Déclinaison du SI AAS aux autorisations des PUI

Etat des lieux des travaux et calendrier

CTS OS – 23 juin 2023

CONTEXTE ET ETAT DES LIEUX

- ☐ Demande de développement d'un volet PUI au sein de l'outil national pour les AAS : *cf. note ARS Occitanie*
- ☐ Composition d'un **GT** réunissant des représentants de **8 ARS** (NA, Normandie, ARA, Occitanie, HDF, GE, IDF, CVL)
- ☐ A ce jour le GT s'est réuni à 3 reprises avec la DGOS et la DNUM : prochain GT prévu le 4 juillet

Etat des lieux par les ARS du GT :

- ☐ Nécessité de **mise à disposition rapide d'un outil** permettant l'instruction des dossiers des PUI n'assurant pas d'activités à risque et devant être autorisées au plus tard le 31 décembre 2025 dans le cadre de la réforme issue du décret PUI du 21 mai 2019
- ☐ Nécessité d'un outil interopérable avec la base ARGHOS
- ☐ Utilisation par plusieurs ARS de l'outil « Démarche simplifiée » (DS) pour l'instruction des dossiers d'autorisation

PROPOSITIONS ET CALENDRIER

- ☐ Compte tenu des prochains besoins des ARS : proposition de **tester un formulaire commun** dans **DS** pour l'instruction des futures autorisations PUI « non à risque »
- ☐ **L'examen et le développement d'un SI national** « PUI » pourront être lancés **début 2024** au regard des instructions menées par les ARS sur la base du formulaire commun utilisé dans DS

Calendrier :

- ☐ **GT du 04/07** : présentation du lien test du formulaire commun de DS
- ☐ **Fin août-début sept** : finalisation formulaire commun suite aux retours des ARS (DGOS/DNUM)
- ☐ **Fin septembre** : mise à disposition du formulaire commun DS pour toutes les ARS
- ☐ **En parallèle** : travaux sur l'interopérabilité avec ARGHOS par la DNUM
- ☐ **Fin décembre/début janvier** : RETEX ARS sur l'utilisation de DS et évaluation de l'opportunité du lancement des travaux sur le SI